

CANTINE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE HENRI MATISSE : PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015

Le Conseil Municipal, afin de tenir compte de la hausse du prix des repas, des frais de fonctionnement inhérents au service et de l'augmentation des charges de personnel, et à l'unanimité (19 votants ; 1 abstention ; 18 voix favorables),

fixe à 3,20 € le prix du repas qui sera facturé à compter du 1^{er} Janvier 2015 aux adultes mangeant à la cantine communale.

fixe à 2,75 € le prix du repas qui sera appliqué à compter du 1^{er} Janvier 2015 aux familles pour leurs enfants de primaire ou maternelle mangeant à la cantine communale.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil Municipal, à la majorité (19 votants ; 1 abstention ; 17 voix favorables, 1 voix contre), décide le versement d'une indemnité de conseil à M. KERMORGANT, receveur municipal, au taux de 100 %.

BUDGET ASSAINISSEMENT : AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ÉTUDES DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, vu la modicité de la somme à amortir, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), fixe à un an la durée d'amortissement pour les frais d'études de zonage d'assainissement s'élevant à 1.591 €. Les opérations nécessaires à cet amortissement sont prévues dans le budget primitif 2014.

CONTRAT POUR LA CONFECTION D'UN MAGAZINE BISANNUEL

Il est proposé aux Conseillers Municipaux de retenir une agence de communication afin de confectionner un magazine à paraître deux fois par an.

Parmi les quatre agences contactées, la Société Expression s'est démarquée. Celle-ci a présenté un travail de qualité qui a séduit les membres de la commission information, bulletin communal. Par ailleurs, la Société CREATEM de Cléder, a réalisé un graphisme que la Commission a souhaité conserver.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), retient l'agence EXPRESSION de Landivisiau pour la confection du magazine. Le coût de confection d'un magazine de huit pages s'élève à 2.043,00 € T.T.C.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

La cérémonie aura lieu le **Mardi 11 novembre 2014**.

La population est invitée à se retrouver à 10 h 45 devant la mairie.

11 h 00 : Recueillement et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité invite les participants à un apéritif servi au bar LA FORGE à Plouzévéde.

Agence Postale Communale

L'horaire de levée du courrier au bourg de Plouzévéde a changé et passe à **14h30 au lieu de 15h30 précédemment**.

La levée du Samedi reste inchangée à savoir 11h15.

Commission communication



L'équipe de rédaction vous sollicite pour trouver des photos de l'ancien petit train qui passait à Plouzévéde. Vous pourrez les déposer en mairie où elles seront scannées et restituées immédiatement.

Inscriptions sur liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2014**, date de clôture des inscriptions.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture).

Collecte Banque Alimentaire du Finistère

La collecte annuelle nationale de la Banque Alimentaire aura lieu les **Vendredi 28 et Samedi 29 novembre 2014**.

Des sacs seront à la disposition du public au magasin ECOMARCHE à Berven et à la boulangerie BERGOT.

Les denrées ainsi collectées seront distribuées par le C.C.A.S. en fonction des besoins recensés dans la commune. D'avance Merci !

Permis de conduire

Depuis la mise en service du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et de gendarmerie ont cessé d'enregistrer les déclarations de perte des permis de conduire. Ces demandes sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les sous-préfecture de Brest, Morlaix et la préfecture de Quimper. Un récépissé est alors délivré, tenant lieu de permis de conduire, et valable deux mois.

Au contraire, les déclarations de vol demeurent quant à elles de la stricte compétence des services de police et gendarmerie.

Le cabinet infirmier

Vous informe de ses permanences pour les vaccins anti-grippe tous les Lundis et Mardis entre 11h30 et 13h00 du

3 novembre au 2 décembre 2014.

Merci de vous munir au préalable de votre carte vitale, et de votre feuillet de vaccination pour ceux qui en possèdent.



Troc party

La Communauté de communes du Pays de Landivisiau et l'association Pluri'Ailes de Plouzévéde organisent les **Vendredi 21 et Samedi 22 novembre**, à la salle du Mil Ham de Plouzévéde, un **troc textile**.

Le principe est simple : le but est d'échanger ses vêtements pour réduire ses déchets. Chaque personne vient avec le nombre de vêtements qu'elle souhaite et repart avec le nombre de vêtements qu'elle a apportés. En parallèle, vous pourrez découvrir le recyclage du textile, ainsi que des ateliers de relooking pour porter à nouveau vos vêtements de façon décalée !

CLUB DES ANCIENS

KIG HA FARZ

Jeudi 30 octobre à 12h00 à la salle du Mil Ham

Inscriptions : pour le 26 octobre au **02 98 69 93 95 ou 02 98 69 96 70**

LES MINIS POUSSENT

VENTE A EMPORTER DE TARTIFLETTE

Vendredi 7 novembre de 18h à 20h à la salle du Mil Ham

Tarifs : 6€50 la part. Bons de commande disponibles dans les mairies du bassin de vie ainsi que dans les boulangeries Bergot, le Fournil et dans les bars le Galopin et le Safari.

APEL DE L'ÉCOLE SAINTE THERESE

KIG HA FARZ

Dimanche 9 novembre dès 12h00 à la salle du Mil Ham

Tarifs : 12€ la part adulte (boissons comprises), 5€ pour les enfants du primaire et 3€ pour les maternelles, 8€ à emporter dès 11h30 (apporter vos récipients).

Potage, dessert et café compris (possibilité de jambon frites).

LE BON CAP

JARRET-FRITES-DESSERT

Lundi 10 novembre à partir de 19h00 à la salle du Mil Ham

BAL GRATUIT animé par Jean-Yves Ollier

Tarifs : 10€ sur réservation dans les commerces participants (11€ sur place) et 5€ jambon frites (enfants).

Soirée au profit des associations « MÔ D'Enfants » et « Tous Pour Brendan ».

PLURI'AILES

Pour la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets**, animations gratuites sur le thème du textile les **21 et 22 novembre** à la salle Mil Ham à Plouzévéde (Voir article CCPL).

Matinées Familiales « Bouge ton corps » (motricité et éveil corporel), **Samedi 29 novembre** de 10h00 à 12h00 Salle Mil Ham à Plouzévéde. Gratuit.

☎ Marina Dosso : pluriailes@netc.fr ou sur pluriailes.iimdo.com.

ANIMATION ADOS

Programme des vacances :

Mardi 28 octobre : Atelier cuisine Top Chef

Jeudi 30 octobre : Sortie VTT à Plougourvest

Vendredi 31 octobre : Badminton et Tennis de table

☎ <http://www.famillesrurales.org/plouzevede/ADOS>

Vente de sapins de Noël

Les jeunes organisent une vente de sapins durant le marché de Noël (samedi 6 et dimanche 7 décembre).

Cette action a pour but de financer un séjour au ski durant les vacances de Février 2015.

Plus d'infos dans le prochain bulletin du mois de décembre.

Merci de leur réserver votre achat de sapin.

LES COQUELICOTS

ASSEMBLÉE GENERALE

Vendredi 14 novembre 2014 à 20h30 à la salle du Mil Ham

Cette année, elle sera animée par Mr Delmas Yannick, podologue à Landivisiau et coureur à pieds de grand fond, qui nous parlera du pied dans tous ses états. Cette réunion est ouverte à tous et à toutes, licenciés ou non.

De plus, venez nombreux nous encourager sur le Taulé ou St Pol /Morlaix qui se court le **Dimanche 2 novembre** à partir de 13h00.

Horaires d'entraînement : le Mardi à 19h00 et le Dimanche à 9h30 au stade de football de Roz Avel.

☎ Le Roux Joël **07 70 35 08 24**

COMITÉ D'ANIMATION

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 6 et Dimanche 7 décembre

Cette année encore, la place de la Mairie de Plouzévéde s'illuminera dans un décor de fête!

Foie gras, chocolats, nougats, épicerie, charcuterie mais aussi chapeaux, écharpes, linge de maison, bijoux, décoration ... Le Marché de Noël de Plouzévéde regorgera de bien bonnes choses...

Avec le comité d'animation de Plouzévéde, c'est également dans la tradition que l'on fête Noël : le Père Noël et ses amis bien sûr. Ils recevront les enfants pour la réception des lettres de Noël et pour les séances photo.

De nombreuses animations randonnées, mur d'escalades, spectacle de rollers, chorale animeront le Marché.

Le Marché de Noël apportera un brin de féerie aux nuits d'hiver et un ciel haut en couleurs avec son feu d'artifice.

L'ambiance familiale et chaleureuse sera appréciée comme l'originalité des produits et des animations.

ASBP : RÉSULTATS SPORTIFS

Seniors A : Victoires face à Plouédern (5-2) et face à Pencran (2-1). Elle est 4^{ème} de son groupe.

Eliminations en coupe du Conseil Général et en coupe du district.

Seniors B : défaite (0-4) contre Landivisiau B et victoire face à Plounevez-Lanhouarneau (3-2). Elle occupe la 8^{ème} place.

Qualification en coupe (Challenge 29) en gagnant ses 3 matchs de poule.

Seniors C : défaites 0-8 contre Cléder C et 0-6 contre Plougouml. Elle est 10^{ème} de son groupe de division 3.



Sera ouvert le Samedi 1^{er} novembre toute la journée fermé le Mardi 11 novembre

Ouvert du mardi au vendredi : 8h30 à 12h15 et 15h30 à 19h00

Le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Le dimanche de 9h00 à 12h00

☎ **02.98.61.87.49 ou 06.60.22.11.93**

MEMO CARS BREIZH

Nouvelle activité sur Plouzevedé de nettoyage automobile (intérieur et extérieur) pour les professionnels et particuliers.

Ouvert du **Lundi au Vendredi de 9h00 à 18h00**

☎ Christian EDMOND au **06 47 32 89 44**



Pour la Toussaint: Grand choix de chrysanthèmes, cyclamens, azalées, coupes variées... En vente depuis le 23 octobre.

Magasin ouvert exceptionnellement **le Dimanche 26 octobre** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Etat-Civil



Naissances :

Bienvenue à ce petit plouzevedéen et ces petites plouzevedéennes.

- Aaron GUILLIN, 10 rue de Brest.
- Ana BERNARD, 6 rue de Kermojean.
- Louna KERGUILLEC, 85 rue de Berven.

Agenda

23

Jeudi 30 octobre :

Kig Ha Farz du club des Anciens.

Vendredi 7 novembre :

Vente de tartiflette des Minis Poussent.

Dimanche 9 novembre :

Kig Ha Farz de l'école Sainte Thérèse.

Lundi 10 novembre :

Jarret Frites du Bon Cap.

Mardi 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice.

Vendredi 14 novembre :

Assemblée générale des Coquelicots.

Mercredi 27 novembre :

Dératisation.

Vendredi 28 et Samedi 29 novembre :

Collecte de la Banque Alimentaire.

Samedi 29 novembre :

Matinée Familles de Pluri'Ailes.

L'ensemble Paroissial
Berven-Lombader

Baptêmes : Mathias COTUREL et Mélissa DE SOUSA VIEIRA.



**Horaires des messes
Mois de novembre 2014**



	Plouzevedé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
31 octobre	18h00				
1er novembre	14h30 ⁽¹⁾	10h45 14h30 ⁽¹⁾	14h30 ⁽¹⁾	9h30 14h30 ⁽¹⁾	14h30 ⁽¹⁾
2 novembre			9h30		10h45
8/9 novembre	18h00		9h30		
15/16 novembre	18h00	10h45			
22 novembre	18h00				
29/30 novembre	18h00				10h45

(1) Célébration des défunts

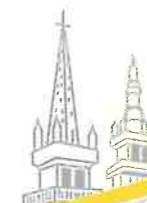
Memento



02 98 69 98 18

Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Samedi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
mairie.plouzevede@wanadoo.fr

- Agence postale ...02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- Bibliothèque.....02 98 29 50 46
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h / 14h-15h.
- Déchetterie.....(du 01/10 au 31/03)
Lundi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h.
Mercredi et vendredi : 13h30-18h.
Mardi et jeudi : fermé.
- Petit marché
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- Permanences en mairie
OPAH (amélioration de l'Habitat) :
Lundis 10 et 24 novembre 10h30-12h
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : Mercredi 26 novembre 14h-17h
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : Jeudi 6 novembre 9h-12h
Temps d'éveil : vendredi 28 novembre.
- Dératisation : Mercredi 27 novembre (inscription la veille en mairie).
- Gendarmerie.....02 98 69 98 06
- Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent
<http://animationsloisirs.jimdo.com>
- Centre de loisirs...06 68 50 75 85
- Ecole publique Henri Matisse.....02 98 69 94 60
- Ecole privée Sainte Thérèse.....02 98 69 98 64
- Médecin de garde
Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).
- Cabinet d'Ergothérapie
...02 98 61 05 70 ou 06 11 66 06 46
- Cabinet infirmier....06 60 89 95 79
- Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe.....02 98 69 98 03
- Cabinet Orthophoniste
...02 98 29 52 57 ou 02 56 45 53 91
- Cabinet pédicure-podologue
.....02 98 69 92 13
- Pharmacie de garde du secteur
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile).....02 98 69 49 60
- Centre vétérinaire ...02 98 69 90 18
- Taxi -Daniel Floch...02 98 69 91 00



Le Conseil Municipal

SÉANCE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2014

Absents : Néant.

Secrétaire : Sylvie FLOCH.

CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS L'ALLÉE DE LA GARE

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un réseau d'éclairage public dans l'Allée de la Gare.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), retient la troisième proposition du SDEF, à savoir la fourniture et la pose de neuf mâts pourvus de lanternes iridium 2 médium LED 55 W dans l'Allée de la Gare.

Le coût pour la Commune se chiffrera à 13.364,24 €.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le 25 Octobre 2011 avait été adoptée une délibération pour instaurer une taxe d'aménagement applicable à compter de 2012.

Cette taxe s'applique à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Des exonérations facultatives peuvent être décidées par le Conseil Municipal.

Il est proposé de maintenir la Taxe d'Aménagement à compter de 2015 au taux de 1,50 % et d'exonérer de ladite Taxe les **abris de jardin soumis à déclaration préalable.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), décide, à compter du 1^{er} Janvier 2015 de reconduire l'application de la Taxe d'Aménagement au taux de 1,50 % mais d'exonérer en totalité, les abris de jardin soumis à déclaration préalable de travaux.

SERVICE PUBLIC DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE – EXERCICE 2013

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'alimentation en eau potable, exercice 2013, a été établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de PLOUZEVEDE. Ce service est exploité en affermage par la Lyonnaise des Eaux France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), approuve ce rapport.

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE DE COOPÉRATION TERRITORIALE MÉGALIS BRETAGNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), approuve la convention d'adhésion de la Commune au Syndicat Mixte de Coopération Territoriale Mégalis Bretagne. Cette convention permettra la dématérialisation des marchés publics, des actes soumis au contrôle de la légalité et des pièces à adresser au comptable public.

ADHÉSION À UNE CONVENTION PROPOSÉE PAR LA PRÉFECTURE DU FINISTÈRE POUR LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES AU CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), approuve l'adhésion de la Commune à la convention proposée par les services préfectoraux du Finistère pour la télétransmission des actes au contrôle de la légalité.

CONVENTION PLOUZEVEDÉ – TRÉZILIDÉ : ACTIVITÉS D'ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une convention pour trois ans (à compter du 01 Janvier 2015) en vue de permettre la participation financière de la Mairie de Trézilidé aux activités sportives et culturelles réalisées par nos adjoints d'animation communaux.

Cette convention se fait d'un commun accord avec la Mairie de Trézilidé puisque de nombreux enfants de cette commune participent aux activités d'animation occasionnant de ce fait un surcroît de dépenses pour notre collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 19 voix favorables), approuve la convention proposée.

CONVENTION PLOUZEVEDÉ – TRÉZILIDÉ : PARTAGE DU COUT DES TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU RPI DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une convention pour trois ans (à compter du 01 Janvier 2015) en vue de permettre la participation financière de la Mairie de Trézilidé au coût de fonctionnement de la navette qui relie les deux sites de l'Ecole Publique matin et soir (à midi pour le mercredi).

Le Conseil Général du Finistère finançant une grande partie de ce service (85 %), le reliquat restant à notre charge (15 %) sera refacturé trimestriellement à hauteur du tiers des dépenses à la Mairie de Trézilidé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 1 abstention ; 18 voix favorables), approuve la convention proposée.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS EN CHARGE DE LA GARDERIE ET DE LA CANTINE

En raison de la nouvelle organisation nécessitée par la réforme des rythmes scolaires, il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les heures des deux agents en charge de la garderie et de la cantine de l'Ecole Publique Henri Matisse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 votants ; 1 abstention ; 18 voix favorables), décide que les emplois d'adjoint technique de 2^{ème} Classe comporteront 24 H 45 hebdomadaires pour l'un des agents et 29 H 30 hebdomadaires pour l'autre agent.